

16 INTERIM SUBSTITUTE RH
Société par actions simplifiée au capital de 9 000 euros
Siège social : Centre commercial du Perget - Immeuble Agora –
2-4 avenue André-Marie Ampère, 31770 COLOMIERS
752 482 810 RCS TOULOUSE

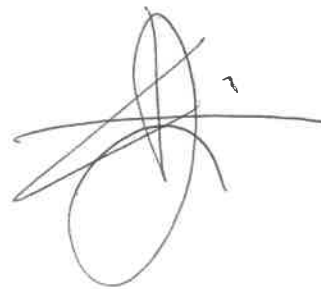
DÉCISION DE RENOUELEMENT DU MANDAT DE PRESIDENT
EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 FEVRIER 2026

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, prenant acte de l'expiration du mandat du Président Monsieur Laurent BRENNAN, décide de renouveler ce mandat pour une nouvelle période de trois ans expirant à l'issue de la décision de l'Associée Unique devant statuer dans l'année 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Monsieur Laurent BRENNAN aura les mêmes pouvoirs que ceux qui lui avaient été attribués lors de sa nomination.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Laurent BRENNAN

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right. A small number '7' is written to the right of the signature.